
PARLEMENT WALLON

SESSION 2025-2026

16 JUIN 2026

PROJET DE MOTION

**déposé en conclusion de l'interpellation de Mme Bernard à Mme Neven,
Ministre de l'Énergie, du Plan Air-Climat, du Logement et des Aéroports,
sur l'avis critique du Conseil d'État sur la réforme des primes à la rénovation**

par

Mme Bernard

PROJET DE MOTION

**déposé en conclusion de l'interpellation de Mme Bernard à Mme Neven,
Ministre de l'Énergie, du Plan Air-Climat, du Logement et des Aéroports,
sur l'avis critique du Conseil d'État sur la réforme des primes à la rénovation**

Le Parlement de Wallonie,

Ayant entendu l'interpellation de Mme Bernard à Mme Neven, Ministre de l'Énergie, du Plan Air-Climat, du Logement et des Aéroports, sur l'avis critique du Conseil d'État sur la réforme des primes à la rénovation ;

Demande au Gouvernement wallon,

1. de dégager des moyens supplémentaires afin d'engager du personnel au sein de l'administration pour traiter plus rapidement les demandes de primes à la rénovation déposées par les citoyens ;
2. de garantir que tous les ménages qui disposaient d'un contrat signé dans le cadre des primes à la rénovation avant le 14 février 2025 puissent bénéficier de l'ancien régime, sans condition abusive d'acompte ;
3. de prévoir, dès à présent, une provision pour faire face au coût éventuel de la future décision du Conseil d'État dans le cadre de la réforme des primes à la rénovation.

A. BERNARD